



LETTRE AUX SYNDICATS

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Cher(e)s camarades, Permettez-moi tout d'abord, au nom du bureau confédéral, de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2016. Pour vous, vos proches et notre syndicat.

Depuis pas mal d'années, et encore plus depuis 2008, année du déclenchement de la crise financière internationale, j'ai coutume de dire qu'une partie importante de l'action syndicale indépendante relève de la résistance.

Résistance pour conserver les droits existants, à tous les niveaux.

Ce sera encore le cas en cette année 2016 dans la mesure où les pouvoirs publics n'envisagent pas de modifier leur politique économique et sociale.

En témoignage, fin 2015, leur approbation de l'accord honteux sur les retraites complémentaires, l'absence de coup de pouce au Smic, le maintien du gel du point d'indice dans la fonction publique, la poursuite du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale ou la perspective d'une « réforme » du Code du travail et de la négociation collective.

Nous ne gagnons pas tout le temps, mais nous savons que si nous ne faisons pas ce travail de résistance, ce serait encore pire et personne ne le ferait à notre place.

De ce point de vue, nous constituons comme un rem-

part pour les champs sociaux, économiques et démocratiques.

C'est un des rôles du syndicalisme libre et indépendant depuis ses origines.

Nos positions sont démocratiquement débattues et arrêtées dans toutes nos diverses instances et je fais le constat qu'au niveau confédéral, elles recueillent une large majorité. Pour autant, nous ne parvenons pas à obtenir satisfaction comme nous le souhaitons.

Cela est dû pour l'essentiel à deux éléments :

- Les difficultés, si elles revêtent effectivement une dimension nationale, comportent également une dimension européenne et internationale. Nous y travaillons au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de la Confédération syndicale internationale (CSI).

D'ailleurs les travailleurs français, même s'ils subissent des remises en cause des droits sociaux, sont encore ceux qui aujourd'hui ont, par exemple, le meilleur taux de couverture conventionnelle (+90% contre, par exemple, 60% en Allemagne).

- Notre poids, même s'il progresse, est encore insuffisant pour peser plus efficacement.

Là où nous sommes présents, nous faisons globalement le travail militant

reconnu par les salariés.

Notre développement est donc largement perfectible. Compte tenu des règles actuelles de représentativité, l'adhésion et l'élection sont aujourd'hui plus déterminantes qu'hier.

Cela signifie qu'il est essentiel, pour toutes les structures syndicales et pour chacune et chacun d'entre nous, de faire du développement une priorité de tous les jours.

Là où nous sommes présents, il s'agit de développer notre nombre d'adhérents.

Là où nous ne sommes pas encore présents, il faut travailler pour s'implanter.

La confédération, sous l'impulsion du bureau confédéral, s'y emploie dans le cadre d'une stratégie associant tous les secteurs confédéraux.

En augmentant notre nombre d'implantations pour atteindre le même niveau que les deux autres grandes confédérations syndicales, nous serions en passe d'être la première organisation syndicale française.

Alors rapprochez-vous de vos unions départementales et fédérations nationales pour qu'elles vous appuient et vous conseillent, en lien avec la confédération, afin d'affiner ou d'établir votre stratégie de développement. 2016 sera aussi l'année des élections de représentativité pour les salariés des TPE (entreprises de moins de

10 salariés), qui concernent potentiellement 4,5 millions d'électeurs et d'électrices appelés aux urnes en fin d'année.

Nous connaissons et fréquentons tous des salarié(e)s de TPE (coiffeurs, commerçants, cabinets médicaux, garagistes, etc.).

Du matériel sera mis à la disposition des unions départementales, il est important que chacune et chacun d'entre nous s'en saisisse et le distribue. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'adhérents et plus nous serons représentatifs, plus nous serons en mesure de nous faire respecter et entendre. Ce n'est pas simplement une question de patriotisme syndical, c'est aussi une question d'efficacité vis-à-vis de l'ensemble des salariés.

Nos positions sont démocratiquement arrêtées et diffusées. Elles constituent une partie de notre crédibilité syndicale.

Mais la part la plus importante de cette crédibilité c'est sur le terrain qu'elle se réalise et se prouve grâce à l'action de chacune et chacun d'entre nous.

Je compte sur vous. Amitiés syndicalistes.

Jean-Claude Mailly,
Secrétaire général
@jcmilly sur Twitter